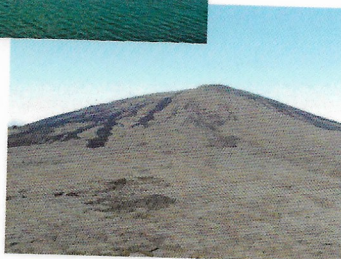
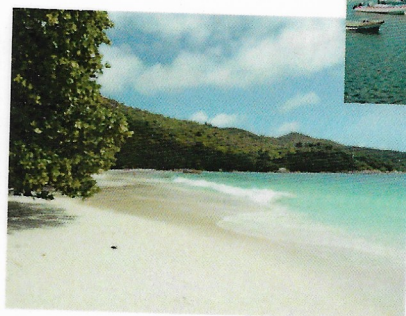
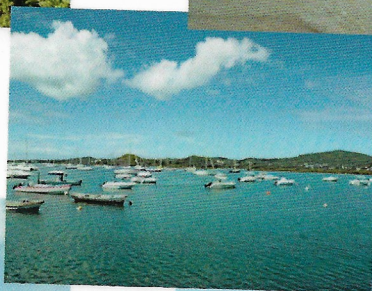


Sous la direction de
Jean-François Hoarau



SPÉCIALISATION TOURISTIQUE ET VULNÉRABILITÉ

Réalités et enjeux pour le développement
soutenable des petits territoires insulaires



Préface de François Taglioni

PRÉFACE

La durabilité du tourisme en milieu insulaire

FRANÇOIS TAGLIONI

(CREGUR/UMR Prodig, Université de La Réunion)

Un des huit objectifs du millénaire pour le développement des Nations unies est de « réduire l'extrême pauvreté et la faim ». L'Organisation mondiale du tourisme (OMT) ajoute que « La contribution potentielle du tourisme à cet objectif est de plus en plus reconnue, en partie parce qu'il s'agit d'un des rares secteurs où, grâce à leurs ressources culturelles et naturelles, les pays pauvres ont comparativement un avantage économique » (PNUE, OMT, 2006). Ainsi, le tourisme est une donnée fondamentale et générale de l'économie mondiale d'aujourd'hui et de demain, notamment en termes d'emplois. Il constitue, en particulier, une option de développement économique incontournable pour la majorité des pays et en particulier pour les petits espaces insulaires. Ces derniers fondent ainsi majoritairement leur devenir économique sur le tourisme. En ce qui concerne la main d'œuvre ou la contribution à leur produit intérieur brut, l'activité touristique est omniprésente.

Se pose néanmoins, la question des conditions de la durabilité du tourisme en tant qu'activité économique. Autrement dit, il faut s'interroger sur les conditions préalables au développement de cette activité et sur les conditions de sa durabilité intrinsèque. Il y a sans doute ici un intérêt primordial à évaluer l'impact du tourisme sur les sphères sociales, économiques et environnementales. D'ailleurs, de nombreux chercheurs et professionnels du tourisme s'emploient à élaborer des indicateurs, pas toujours convaincant du reste dans leur portée et leur mise en pratique, de tourisme durable. Selon l'OMT, « Le tourisme durable peut être défini comme étant un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil ». On peut également définir la durabilité par la possibilité pour la fréquentation touristique et les dépenses afférentes dans un pays donné de se maintenir à un niveau équivalent ou supérieur au fil des années. Il apparaît ainsi que les fondements de ce développement touristique sont partout fragiles, et la durabilité,

bien qu'à nuancer, est toujours incertaine tant elle dépend d'un grand nombre de paramètres endogènes et exogènes qui forme un système complexe. Il n'apparaît pas, a priori, de hiérarchie de nature à considérer ces paramètres isolément et à les appréhender analytiquement. Ils sont largement interdépendants, perméables, et se combinent en produisant des interactions qui n'ont pas la même intensité selon les relations considérées.

Il est donc très difficile de tendre vers un modèle explicatif de la durabilité touristique et encore moins prédictif. Cette durabilité est intrinsèquement liée aux conditions structurelles de mise en tourisme des territoires ainsi qu'aux risques qu'ils soient naturels ou anthropiques, exogènes ou endogènes. Ainsi, « Le tourisme est particulièrement vulnérable à de nombreux types de crise, notamment les maladies, les catastrophes naturelles, la guerre et le terrorisme, qui peuvent survenir sans prévenir et qui ont des conséquences immédiates » (PNUE, OMT, 2006). Cette affirmation résume bien les menaces qui pèsent sur la durabilité du tourisme. A titre d'exemple, en novembre 2007, une étude de l'Institut Pasteur menée avec l'Institut français d'opinion publique (Ifop) révèle que plus d'un Français sur trois (36 %) se déclare prêt à renoncer à une destination dont la situation sanitaire est jugée risquée. Une autre étude (Croutsche et Roux, 2005), nous révèle que l'insécurité, la guerre, le terrorisme et les risques sanitaires « s'imposent en priorité dans l'esprit du consommateur ». Cette perception du risque est d'ailleurs bien souvent amplifiée au-delà des réalités. Pour s'en convaincre, il suffit de visiter la page Internet du site du ministère français des affaires étrangères intitulée « conseils aux voyageurs¹ ». Ce site fait référence en la matière auprès des voyagistes et des voyageurs. Les risques y sont passés en revue par le menu. Toutefois, les mises en garde sont très souvent largement au-delà du principe de précaution pour un touriste qui ne part pas en quête d'aventure et de sensations fortes. Il est néanmoins sûr, que certains aléas peuvent porter sérieusement préjudice au développement du tourisme. Sur les années récentes, nous pouvons citer pêle-mêle l'épidémie de chikungunya dans l'océan Indien, la dengue aux Antilles, Ebola en Afrique de l'Ouest, les attentats terroristes en Tunisie, l'éruption du volcan islandais Eyjafjallajökull, les contestations politiques et un attentat à Bangkok en Thaïlande, les actes de piraterie dans l'océan Indien, les fluctuations du pétrole et du transport aérien, la marée noire dans le Golfe du Mexique, les attaques de requin à La Réunion, les révolutions dans les pays arabes. Si bien qu'en dépit de la croissance continue du nombre de touristes internationaux, le monde de ces touristes est perçu comme un espace en contraction et non pas en expansion comme il le fut à partir des années 1950. Ces événements ont tous peu ou prou affecté, de façon directe ou indirecte, la situation économique, le commerce, le tourisme et la stabilité sociale et politique des pays concernés.

¹ http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs_909/index.html.

Les aléas et le niveau de vulnérabilité des territoires et des sociétés semblent donc être déterminants sur la durabilité du tourisme. Ainsi, pour essayer de caractériser le niveau de précarité des économies nationales et régionales, des indices de vulnérabilité ont été développés à partir des années 90. Ils concernent surtout la vulnérabilité économique. Il existe actuellement plusieurs indices dont ceux plus particulièrement dévolus aux petits espaces insulaires et développés par Briguglio (Kaly et al., 1999 ; Briguglio et al., 2008), le *Commonwealth secretariat* (Atkins, Mazzi et Easter, 2000) et Garabedian et Hoarau (2011). Ces indices, sans entrer dans les détails, ne se calculent pas de la même façon, mais ils prennent en compte tous les trois des indicateurs de diversification économique, de dépendance vis-à-vis des exportations, de vulnérabilité aux catastrophes naturelles, de dépendance vis-à-vis de l'aide internationale, ainsi que quelques autres données macro-économiques. Dans l'ensemble, ces indices insistent sur le fait que les petits États, et plus particulièrement les petits États insulaires, tendraient à être plus vulnérables que des territoires plus grands.

Toutefois, les économistes s'entendent pour reconnaître, qu'en dépit d'un certain nombre de contraintes structurelles, les petits États connaissent globalement des PNB par habitant élevés en comparés à ceux des autres pays en développement. De fait, ces PNB/h ramenés à la parité pouvoir d'achat (ppa), à l'exception de la Jamaïque, des Salomon, du Vanuatu ou des Comores, sont toujours supérieurs à la moyenne des pays en développement et plus encore des pays les moins avancés. En tout état de cause, la relation superficie/PNB/h ne présente pas une corrélation significative pas plus que celle population/PNB/h (Taglioni, 2006). Le classement de l'Indice de développement humain (IDH), avec les réserves que l'on peut apporter à cet indice, fait apparaître que les problèmes de développement des Petits États insulaires en développement (PEID), bien qu'ils existent, ne sont en rien comparables à ceux des pays les moins avancés d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique latine. Ainsi, on constate que la majorité des PEID dans le monde sont considérés par le PNUD comme ayant un développement élevé ou moyennement élevé et qu'un seul d'entre eux (l'Union des Comores) s'inscrit dans la catégorie du faible développement humain. Cependant, cette impression de relatif bon niveau de développement économique masque, selon les auteurs des indices de vulnérabilité, une grande fragilité et une dépendance économique importante. Ceci nous indique que l'indice de vulnérabilité n'est pas conçu pour mesurer la pauvreté ou le retard économique mais plutôt pour contribuer à appréhender le risque d'instabilité économique.

L'ouvrage "Spécialisation touristique et vulnérabilité" dirigé par Jean-François Hoarau comble un vide scientifique car, en dépit de toute l'importance que revêtent les questions relatives à la durabilité touristique dans les petits espaces insulaires, peu d'études existent à ce jour en langue française. Le regard porté par les auteurs relève tout autant de l'économie, que de la politique, de l'anthropologie ou encore de la géographie et les territoires ont toute leur place

dans les analyses. Une précision méthodologique s'impose pour dire que les auteurs ont axé leurs analyses sur les îles de petites dimensions nommées dans le titre de l'ouvrage « petits territoires insulaires ». En dépit de l'évidence de l'objet géographique, il n'y a pas de limitation universelle des contours de l'île. C'est pourquoi le directeur de la publication, Jean-François Hoarau, prend soin dans son introduction de discuter de la définition possible de l'appellation de petits territoires insulaires en précisant qu'une « définition scientifique consensuelle n'existe pas ». Il préfère donc dépasser les normes de seuils de population ou de superficie en insistant, et c'est le cœur de cet opus, sur la vulnérabilité économique et environnementale de ces îles notamment quand il s'agit de l'activité touristique. Cette activité, hautement polymorphe à la rencontre des secteurs économiques primaires, secondaires et tertiaires, est en perpétuelle recomposition et redéfinition au gré des pays et des époques.

Les 14 articles de l'ouvrage se répartissent en 5 parties et couvrent un large éventail de questions sur la vulnérabilité touristique dans les petites économies insulaires en montrant parfois que les pays que l'on croit les plus vulnérables ne sont pas toujours les plus touchés face aux risques qui affectent la durabilité et que la résilience n'est pas un vain mot. Cela permet du reste de nuancer une approche, parfois observée dans des articles ou des ouvrages, trop déterministe qui enferme les petits espaces insulaires dans un misérabilisme économique que rien ne justifie. Cette résilience est au demeurant largement conditionnée par des politiques plus ou moins volontaristes d'accompagnement du développement touristique selon les pays.

Références

- PNUE, OMT (2006). *Vers un tourisme durable*, Madrid/Paris, OMT/PNUE, 238 p.
- CROUTSCHE, J.-J., ROUX, M. (2005). « Risques et tourisme : vers un modèle causal d'évaluation de l'impact des risques sur le comportement des touristes ». *Téoros*, 24(1), 63-70.
- ATKINS, J., MAZZI, S., EASTER, C. (2000). « Commonwealth Vulnerability Index for Developing Countries : The Position of Small States ». *Economic Paper*, n° 40, Londres, Commonwealth Secretariat, 64 p.
- BRIGUGLIO, L., CORDINA, G., FARRUGIA, N., VIGILANCE, C. (2008). *Small states and the pillars of economic resilience*, Londres, Commonwealth Secretariat and the University of Malta, 304 p.
- KALY, U., BRIGUGLIO, L., MCLEOD, H., SCHMALL, S., PRATT, C., PAL, R. (1999). « Environmental Vulnerability Index (EVI) to Summarise National Environmental Vulnerability Profiles ». *Technical Report*, n°275, Suva, South Pacific Applied Geoscience Commission, 67 p.
- GARABEDIAN, S., HOARAU, J-F. (2011). « Un indicateur de développement humain soutenable pour les petits espaces » in Taglioni, F. (dir.) *Insularité et développement durable*. Marseille, IRD Editions, 269-294.
- TAGLIONI, F. (2006). « Les petits espaces insulaires face à la variabilité de leur insularité et de leur statut politique ». *Annales de Géographie*, 652, 664-687.